

Bagneux, le 12 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agefiph : un budget 2020 au service de la transition inclusive

Réuni à Bagneux, jeudi 27 février, le conseil d'administration de l'Agefiph a adopté un budget 2020 en hausse de 2,3 %. Il intègre une participation de 50 M € au financement des expérimentations menées par les entreprises adaptées dans le cadre du dispositif « Cap vers l'entreprise inclusive » (CDD Tremplins, entreprises adaptées de travail temporaire...) et s'inscrit en adhésion avec la stratégie « Osons l'emploi » présentée par le gouvernement le 18 novembre dernier.

Au total, un budget de 521,8 M€ sera consacré à la formation, à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées. 102,1 M€ seront mobilisés pour la formation, 129,1 M€ aux dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi et 153,8 M€ à la compensation du handicap au travail.

Le budget 2020 de l'Agefiph traduit la volonté de son conseil d'administration de soutenir la transition inclusive, désormais inscrite au cœur des politiques publiques et celle d'adapter en continue son offre de service.

En effet, au cours du second semestre 2020, l'Agefiph mettra à disposition un nouveau service en ligne pour mobiliser ses aides financières à destination des personnes en situation de handicap, des organismes de formation et des entreprises.

L'Agefiph poursuit le développement de ses services pour accompagner la transition inclusive, en lien avec les orientations du Gouvernement : Ressources handicap formation (RHF) pour agir auprès des acteurs de la formation (CFA, organismes de formation, financeurs...) et sécuriser les parcours professionnels des personnes handicapées, Réseau de référents handicap (RRH), conseil et accompagnement des entreprises...

L'Agefiph soutient et appuie le rapprochement engagé et la construction d'une offre de service unique Pôle emploi –Cap emploi et adapte son offre de service pour assurer la réussite de réforme.

L'appel à projets innovation initié par L'Agefiph, et la Firah dans sa dimension recherche, mobilisera 10 millions d'euros sur une période de 3 ans. Les projets retenus en 2020 soutiendront l'enrichissement des dispositifs de maintien dans l'emploi des personnes handicapées et de celles concernées par un risque d'inaptitude.

Dans cette lignée, le conseil d'administration a ouvert à Cheops sa participation aux travaux de la gouvernance de l'Agefiph à travers la commission politiques d'intervention. D'ailleurs,

cette ouverture est aussi faite aux principaux opérateurs du service public de l'emploi et au FIPHFP.

Ainsi, Pôle emploi, Cheops, l'Union nationale des missions locales pourront se joindre aux chantiers engagés par la gouvernance de l'Agefiph, pour adapter en continue nos offres de services pour toujours mieux répondre aux besoins des employés, des salariés et des personnes handicapées. Cette ouverture permettra aux principaux acteurs de l'emploi de contribuer à la construction des aides et services de l'Agefiph et de l'enrichir avec leurs attentes et besoins.

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion de toutes les personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. **En 2018, l'Agefiph a dispensé près de 223 000 aides et services financiers, soit 2% de plus qu'en 2017.**

Plus d'informations sur www.agefiph.fr

CONTACTS PRESSE

Anne-Laure Coccia / alcoccia@lebureaudecom.fr / 01 85 09 27 15 - 06 23 41 71 99

Agefiph : Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 01 46 11 00 69 - 06 21 65 41 96